

**Programme Grande Ecole**

**Année 1 - 2016/2017**

**Manuel de l’Etudiant**

Septembre 2016

**S O M M A I R E**

**1. Contenu de la 1ère Année du Programme Grande Ecole 3**

**1.1. RECherche Appliquée en Sciences Sociales RECAPSS 4**

**1.2. Projet Création d'Entreprise PCE 5**

**1.3. Apports Techniques  6**

**1.4. Langues Etrangères, Sport, Expression Corporelle, Engagement Social 10**

**1.5. Mission en entreprise à l'étranger**  **15**

# 2. Evaluation des enseignements et validation du programme 16

**2.1. Règles générales de validation 16**

**2.2. Tableau des ECTS 17**

**2.3. Jurys 18**

**2.4. Liste des interdits en 2ème Année du Programme Grande Ecole en cas de non validation de la 1ère**

**Année du Programme Grande Ecole**

# 3. Contenu des années suivantes dans le Programme Grande Ecole 19

**4. Comportement pédagogique à emlyon business School 20**

**4.1. Présence en cours   
4.2. Contrôles**

**4.3. Plagiat**

**5. ANNEXES 22**

**5.1. Vos interlocuteurs**

**1. Contenu de la 1ère Année du Programme Grande Ecole**

La phase académique de la 1ère Année du Programme Grande Ecole est organisée autour de 5 pôles regroupés autour d’un domaine de connaissance ou de projets spécifiques :

* **RECherche APpliquée en Sciences Sociales – RECAPSS** : module organisé au premier semestre qui a pour objet d’exposer les étudiants, dès leur arrivée à l'École, à l'univers incertain de la connaissance et de la recherche en sciences ;
* **PCE - Projet Création d’Entreprise** : après la phase exploratoire et de recherche d’idées qui démarre fin décembre / début janvier, la période intensive d’élaboration du projet s’étale jusqu’à fin mai ;
* **Apports Techniques** : modules proposés tout au long de l’année et destinés à accompagner le PCE en fournissant les outils / méthodes nécessaires à sa réussite ;**Langues Etrangères, Sport et Engagement Social**: deux langues étrangères (LV3 possible en *e-learning* autonome), conférences et ateliers CV et lettre de motivation, sport, compétition, activités corporelles d’expression(ACE), activité engagement social et solidaire (AESS) ;
* **Mission à l’étranger** : La 1ère Année du Programme Grande Ecole se termine par une période de 6 mois dans une organisation (entreprise, association, ambassade, ONG…), afin d’approfondir la connaissance pragmatique de l’entreprise, de mettre en œuvre les différents acquis académiques, et d’inscrire le parcours dans un véritable contexte international, tout en prenant un premier recul dans la construction du projet de chaque étudiant.

La validation définitive de la 1ère Année du Programme Grande Ecole est organisée autour de ces 5 pôles.

**Calendrier**

**Fall Semester**

* **05/09/2016 – 17/12/2016**
* **du 31/10/2016 au 06/11/2016 Congés de la Toussaint**

**Winter & Spring Semester**

* **02/01/2017 – 03/02/2017**
* **06/02/2017 – 16/06/2017**
* **du 20/02/2017 au 26/02/2017 Congés d’hiver**
* **du 17/04/2017 au 23/04/2017 Congés de Pâques**
* **Lundi 26/10/2015 – Vendredi 30/10**

**Attention :  
Aucune absence ne sera tolérée en dehors des vacances officielles. Les étudiants doivent respecter les dates indiquées, dont les dates pour d’éventuels contrôles de rattrapage qui peuvent avoir lieu jusqu’au 16 juin 2017.**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Programme Grande Ecole – Année 1 2016/2017** | **Semestre** | **ECTS** |
| **RECAPSS** | Fall | **10** |
| Gestion de projet – intégré dans Recapss | Fall | 0 |
| **Projet Création Entreprise**  Introduction démarche entrepreneuriale  Conférences Bioderma Créativité – Equipes et Idées  PCE- finalisation | Fall/Winter Fall Winter  Spring | **10** |
| Microcrédit – intégré dans PCE  **Apports Techniques** | Fall | **2,5** |
| Excel | Fall/Winter | **2,5** |
| CODAPPS | Fall | **2,5** |
| Comptabilité Financière | Fall | **2,5** |
| Economie – filières S/E/T/L | Fall | **5** |
| Statistics – in English | Fall | **2,5** |
| Marketing | Fall | **5** |
| Corporate Social Responsibility – in English | Fall/Winter/Spring | **2,5** |
| Négociation | Winter | **2,5** |
| Gestion Financière | Spring | **2,5** |
| Calcul des Coûts | Spring | **2,5** |
| Droit des Affaires | Spring | **2,5** |
| Cases in International Business- in English | Spring | **2,5** |
|  |  |  |
| Career Energy (CV et LM + Coaching CV anglais) | Fall/Winter | 0 |
| **Mission 1ère Année du Programme Grande Ecole** | **Juin-Décembre** | **2,5** |
|  |  |  |
|  |  |  |
| **Langues** |  | 0 |
| **Sport, compétition, activités corporelles d’expression (ACE)**  **OU**  **Activité Engagement social et solidaire (AESS) - TUMM** |  | 0  0 |
|  |  |  |

* 1. **RECherche APpliquée en Sciences Sociales (RECAPSS)**

*Professeurs responsables : Mar Peretzs/Marie-Claire Loison/Bernard Laurent*

Le cours RECherche APpliquée en Sciences Sociales (RECAPSS) a pour objet d’exposer les étudiants, dès leur arrivée à l'École, à l'univers incertain de la connaissance et de la recherche en sciences sociales en déployant un dispositif favorable à l’acquisition de compétences méthodologiques et déontologiques. En quatre mois, les étudiants vont conduire de A à Z un projet de recherche appliqué car pratique, supervisé par une équipe de professeurs actifs en recherche, et qui va les exposer à certaines disciplines des sciences sociales. En partant de sujets apparemment « naïfs », ils vont apprendre à remonter en généralité et découvrir que les sujets apparemment les plus simples sont souvent d’une grande complexité. RECAPSS porte sur l’examen de questions souvent embrouillées, où se mêlent des dimensions juridiques, morales, économiques et sociales. RECAPSS développe également des aptitudes à l'enquête, au travail de groupe et à la communication de résultats via différents médias. Ce projet est conduit par petits groupes de 5 étudiants qui se choisissent et qui - originalité du programme - choisissent avec quel(le) professeur(e) et donc sur quel thème général - ils souhaitent travailler. Plus généralement, et peut-être plus fondamentalement, le Projet de Recherche Appliquée en Sciences Sociales a pour objectif principal de faciliter la transition du stade d’élève au stade d’étudiant, en aidant les élèves sortant de classes préparatoires à adopter une posture et des habitudes d’étudiants engagés qui donnent du sens à leurs études supérieures en acquérant dès leur entrée à l’école les compétences méthodologiques de recherche et de rédaction qui leur seront utiles pendant le reste de leur scolarité.

## Projet Création d'Entreprise (PCE)

*Professeur responsable : Christian Friedemann*

## Dès cette première année du Programme Grande Ecole, vous allez expérimenter de manière très intensive la démarche entrepreneuriale. Démarche essentielle à la création de valeur dans une structure existante (« intrapreneuriat » ou « corporate entrepreneurship ») ou dans une nouvelle structure (« entrepreneuriat »). PCE vous met en situation de création d’une entreprise virtuelle. Ce projet est réalisé par groupes de 6 étudiants ; groupes formés par vous-même. Ensemble, vous allez définir une idée de création, que vous ferez progressivement évoluer vers un projet d’entreprise en procédant à de nombreuses validations sur le terrain. L’aboutissement de ce processus est la présentation par le groupe d’un plan d’affaires (business plan), outil clé dans la formalisation d’un projet de création, validant la pertinence, la faisabilité, et les conditions de mise en œuvre du projet, et présentant ses potentiels d’évolution à moyen terme. Le Projet Création d’Entreprise constitue un engagement significatif pour vous dans le programme de La 1ère Année du Programme Grande Ecole. Ce projet repose sur une grande autonomie dans l’organisation de votre travail, sur la mise en place au sein du groupe d’une véritable « organisation projet » avec une définition d’objectifs, fixation de dates-butoirs, mise en place de points de contrôle et de validation. Un dispositif d’accompagnement est proposé par l’équipe pédagogique, spécialisée dans la création d’entreprise. Vos interlocuteurs directs dans ce processus sont des spécialistes de la création d’entreprise et du coaching de créateurs, ce sont eux qui accompagnent également les créateurs intégrés dans l’Incubateur Start Up d’emlyon business school. Leurs exigences vis-à-vis de vous seront similaires à celles qu’ils expriment dans leur travail avec les « vrais » créateurs.

Plusieurs modalités vous sont proposées pour bénéficier de cet accompagnement dans les conditions les plus efficaces :

* Des **workshops** : plusieurs ateliers sont proposés durant votre démarche d’élaboration de projet. Ils sont pour vous l’occasion de soumettre des questions clés à des experts ainsi que de partager avec les autres groupes les situations de blocage, les questionnements, les démarches mises en place. Pour être efficaces, ces ateliers doivent impérativement être préparés. Vous trouverez des conseils et des sources de progrès dans ces workshops si vous avez au préalable su formaliser vos préoccupations, vos interrogations. A l’issue de chaque atelier, des plans d’action doivent être préparés pour guider la suite du travail. La participation aux ateliers est indispensable pour tous, puisque de cet engagement (préparation des workshops, participation, prise en compte des plans d’action définis) dépend largement la qualité du résultat final.
* De l´**accompagnement sur demande** : chaque équipe dispose d´un crédit d´heures pour un accompagnement supplémentaire de la part des membres de l´équipe pédagogique. En fonction de ses besoins, l´équipe identifie l´expert qu´elle souhaite faire intervenir et le contacte pour convenir d´un rendez-vous (physique ou à distance en fonction de l´urgence et des disponibilités).
* Une **soutenance intermédiaire** est prévue dans le courant du processus, c´est une occasion pour vous de faire un point sur votre niveau d’avancement dans le projet, de rendre compte de votre démarche et de soumettre un bilan intermédiaire à la critique des experts. Les réactions et questions pourront provenir tant du professeur que des autres groupes présents dans la salle. Cette soutenance est suivie d’une séance de feedback qui vous aidera à mettre en place un plan d’actions pour avancer dans la réalisation de votre projet.
* Des **conférences thématiques d’experts** sont également prévues afin d’enrichir votre démarche (élaboration d’un business plan, spécificités sectorielles, les aides à la création d’entreprise, les brevets, etc.…). Les enseignements techniques organisés au cours de cette période vous fournissent les outils qui vous aident à mettre en œuvre une véritable démarche professionnelle dans la réalisation de ce projet. La plupart de ces conférences auront lieu dans un petit amphi pour encourager l´échange avec l´intervenant. Chaque équipe PCE enverra un membre pour saisir les éléments clés et les partager avec son équipe par la suite.

La phase principale de PCE se déroule de fin janvier à fin mai 2017. Elle est précédée par une phase de préparation qui débute dès votre arrivée à emlyon business school. Cette phase préliminaire est lancée lors des évènements du 13 et 14 septembre ; elle est cruciale pour la réussite de votre PCE car elle vous permet :

* d´acquérir les principes de base de la **démarche entrepreneuriale** (à partir de septembre 2016),
* de travailler en équipe sur un projet de création réel (**Mission pour l’Entrepreneuriat Local**, octobre-novembre 2016),
* de comprendre les mécanismes et les fonctionnements concrets d´une entreprise à forte activité internationale (**Conférences Bioderma**, octobre-décembre 2016),
* de fédérer les personnes avec lesquelles vous souhaitez créer votre équipe PCE – une équipe composée d’étudiants d’emlyon ou dotée d´étudiants d´autres écoles dans le cadre d´un projet **Campus-Création** (avant le 11 décembre 2016)

et surtout

* d´effectuer une **veille créative** pour identifier une multitude d´idées de produits ou de services qui méritent d´être exploités lors du PCE (à partir de septembre 2016).

Il s´agit certes d´un projet de création virtuel, mais plusieurs projets PCE ont néanmoins vu le jour car l´équipe avait développé une vraie opportunité et l´a réalisée.

IMPORTANT : Si vous êtes déjà porteur d´un vrai projet de création, merci de vous manifester au plus vite auprès de Christian Friedemann : [friedemann@em-lyon.com](mailto:friedemann@em-lyon.com) afin de définir avec lui une formule de cohabitation.

* 1. **Apports Techniques**
     1. **L'organisation générale des Apports Techniques**

Douze modules techniques sont proposés. Ces modules fournissent les bases dans les disciplines essentielles du management. Ils viennent par ailleurs en support au Projet Création d'Entreprise, en vous fournissant tout au long du processus les techniques et modèles requis pour développer des réponses pertinentes aux différentes étapes du processus. L'objectif est plus de comprendre la production des informations pertinentes du système de gestion de l'entreprise (à des fins d'analyse et de prise de décision) que de maîtriser les phases de son élaboration.

La plupart d'entre eux sont organisés selon un même mode pédagogique :

* Apprentissage des techniques de base par un travail personnel significatif préalablement aux séances de cours. **Ce travail personnel est indispensable**. Au cours des séances, le professeur ne reprend pas les bases techniques, il répond à vos questions et vous propose des situations de mise en œuvre, ainsi que des approfondissements possibles. La non-réalisation du travail personnel requis vous prive de toute possibilité de compréhension de la séance ;
* Des séances de face-à-face, en règle générale d'1 heure 30 minutes ou de 3 heures, consacrées à l'application de ces techniques, leur approfondissement et leur nécessaire adaptation aux contextes spécifiques.

#### Les modules techniques

#### Vous trouverez ci-dessous une présentation rapide des différents modules techniques et de leurs objectifs pédagogiques. Le syllabus détaillé présentant les objectifs de chaque séance et précisant le mode pédagogique retenu est disponible sur la plateforme pédagogique Brightspace.

**Economie**

*Professeur responsable : Bernard Laurent*

**Macro-Micro / filières S et B/L (code cours BSECO)**

Ce cours est conçu en deux parties principales : 8 sessions de 1heure et demie de micro-économie appliquée, suivies de 8 sessions de 1 heure et demie de macro-économie appliquée. Les étudiants sont répartis en groupes de petite taille, afin de favoriser les discussions et le jeu des questions réponses.

**Micro-économie appliquée :**le cours offre une introduction à ce que les économistes ont à dire sur la structure des marchés et leur fonctionnement. Parmi les questions abordées, on trouve par exemple : Comment les prix émergent-ils et à quoi servent-ils ? Qu’est-ce que signifie exactement la concurrence ? Qu’est-ce qu’une innovation et quand est-elle profitable ? Des études de cas et des situations expérimentales seront utilisées pour étudier ces thèmes.

**Macro-économie appliquée :**le cours présente les grands concepts de la macro-économie en s’intéressant particulièrement à la croissance, au prix et au taux d’intérêt. L’objectif principal du cours est de comprendre les évolutions de la conjoncture et d’anticiper leurs effets sur les entreprises. Nous nous intéresserons par exemple à la signification des indicateurs de confiance, aux effets des taux d'intérêt sur l'activité économique ou encore à l'importance de l'évolution des prix des matières premières.

**Micro-Macro / filières ENS ULM (A/L) et ENS LYON (LSH) (code cours BLECO)**

Ce cours est conçu en deux parties principales : 8 sessions de mathématiques. Les élèves suivent par ailleurs le cours à destination de la filière S.

**Mathématiques appliquées à l’économie :**le cours permet aux étudiants d’être à l’aise avec les techniques formelles utilisées par les économistes et les financiers. On insistera sur l’intuition mathématique et sur les enjeux particuliers à l’économie.

**Micro-économie/Macro-économie appliquée :**le cours offre une introduction à ce que les économistes ont à dire sur la structure des marchés et leur fonctionnement. Il présente également les grands concepts de la macro-économie en s’intéressant particulièrement à la croissance, au prix et au taux d’intérêt.

**Macro-Micro / filières ES / ENS Cachan et T (code cours BEECO)**

Ce cours capitalise sur la formation en économie acquise en classe préparatoire pour permettre aux élèves de faire un travail d’analyse de la conjoncture. Il combine distanciel et apports magistraux. Une conférence initiale dresse l’état de la conjoncture dans les grandes zones économiques. Une actualisation de la conjoncture est faite au milieu du trimestre. Les élèves répartis en groupe de travail préparent un dossier de conjoncture qu’ils élaborent en s’aidant des sites de conjoncture des institutions internationales (FMI, OCDE, BCE, FED…) ou nationales (INSEE…) et ceux des établissements bancaires. Le travail écrit donne lieu à une soutenance en fin de trimestre.

**Statistiques**

*Professeur responsable : Ricardo Calcagno*

Les statistiques jouent un rôle essentiel dans la décision managériale. Les bonnes décisions s’appuient sur une description précise de données observées. Les stratégies pertinentes s’appuient sur la modélisation des données, et sur l’estimation de paramètres pour la modélisation. Seules les décisions qui émanent d’une analyse statistique appropriée peuvent être convaincantes et acceptée généralement.

L’objectif de ce cours est de présenter des notions et méthodes de base en statistique. Contrairement au cours Statistiques appliquées BLSTAT, ce cours s’adresse aux étudiants qui ont déjà suivi un cours de statistique auparavant.

Dans ce cours, les étudiants vont d’abord recevoir un rappel des notions de base: comment décrire les données en utilisant des mesures d’échantillon, comment modéliser et estimer des données en utilisant des estimateurs ponctuels et des intervalles de confiance. Ensuite, ils apprendront comment tester des hypothèses concernant les paramètres du modèle et comment calculer des modèles de régression linéaires (simples et multiples).

Les méthodes statistiques sont présentées de manière rigoureuse, en s’appuyant sur de nombreux exemples utilisant Excel, des données de finance, de marketing et de gestion, ainsi que sur un ensemble d’exercices.

**Marketing Toolkit**

*Professeur responsable : Robert Revat*

Ce cours est le premier cours de marketing que vous suivrez dans le programme. Il a pour objectifs de vous apprendre à détecter une opportunité business par l’analyse des tendances sociétales et du comportement des consommateurs, puis de vous permettre de transformer cette opportunité en une idée de nouveau produit ou de nouveau service. Marketing Toolkit vous servira, à court terme, pour le PCE et pour RECAPSS (pour sa partie « études terrain »), ainsi que pour votre mission de la 1ère Année du Programme Grande Ecole, puisqu’il vous fournira des outils et une démarche efficaces pour faire du marketing. Animé principalement par Robert REVAT et Alice RIOU, ce cours nécessite une implication forte de votre part : vous y travaillerez en équipe de deux.

**Comprendre les Etats Financiers**

*Professeur responsable : Géraldine Hottegindre*

Le cours "Comprendre les états financiers " a pour objet de fournir aux étudiants les connaissances de base leur permettant une première lecture des états financiers de l'entreprise (bilan, compte de résultat et annexes). Il développe les connaissances techniques nécessaires à la production et à l'interprétation de l'information comptable et financière. Il s'intéresse particulièrement aux opérations comptables quotidiennes et d'inventaires. Ce cours repose également sur une approche économique de la comptabilité qui permet de s'interroger sur son rôle en tant qu'outil de modélisation.

**Calcul des Coûts**

*Professeur responsable : Ludivine Perray*

La réalisation de produits et de prestations dans une organisation implique la mise en place de processus adaptés. Ces processus sont consommateurs de ressources et induisent des coûts pour l’organisation. La maîtrise de ces coûts est une condition d’efficacité et de rentabilité pour l’entreprise. Le calcul de ces coûts permet aussi d’apporter un éclairage aux décisions que les managers doivent prendre au quotidien : faut-il lancer ce nouveau produit ? La politique de tarification est-elle pertinente ? Doit-on supprimer ce produit ? Quelle est la profitabilité comparée des différentes lignes de produits ? Les clients sont-ils tous rentables ? Faut-il automatiser ce processus de production ? etc.

Une des compétences clés de tout manager est, dès lors, de savoir mobiliser la méthode de calcul des coûts la plus appropriée au contexte et à la question à traiter. A travers ce module, les étudiants découvriront les différentes approches de calcul des coûts et apprendront à déterminer le mode de calcul et l’approche adaptée en fonction de la décision à prendre.

**Gestion Financière**

*Professeur responsable : Myriam Lyagoubi*

Donner aux futurs managers et entrepreneurs la démarche et les outils fondamentaux permettant d’améliorer la prise de décision, en leur apprenant à quantifier précisément l’impact global de leurs décisions, qu’elles soient industrielle, commerciale, organisationnelle ou stratégique.

Ce cours vient donc en appui à l’ensemble des autres cours, en donnant aux étudiants les outils pour chiffrer un projet et concevoir la partie financière d’un business plan.  Cette dimension est fondamentale dans le cadre du PCE et ce pour valider en particulier la robustesse Business Model, d’évaluer les besoins réels et de défendre son projet auprès de partenaires financiers.

Le cours nécessite une maîtrise des outils du cours de comptabilité financière. Il nécessite également une bonne maîtrise d‘Excel. Les concepts, outils et méthodologie abordés dans ce cours seront utiles dans le cadre du cours fondamental de finance de la 2ème Année du Programme Grande Ecole in Management et quel que soit le parcours de spécialisation choisi ultérieurement.

**Droit des Affaires**

*Professeur responsable : Anne Tercinet*

Le droit est un élément qui éclaire la prise de décision du manager. La compréhension du cadre juridique et la maîtrise d’une méthodologie rigoureuse permettent d’appréhender et de gérer les problématiques juridiques de l’entreprise. Au-delà de l’acquisition de connaissances juridiques, ce module met l’accent sur une approche méthodologique permettant d’utiliser le droit des affaires, tant au regard des contraintes qu’il présente que des opportunités qu’il offre.

Ce module de 8 séances de 1 heure 30 minutes chacune propose de travailler des thèmes juridiques fondamentaux dans le fonctionnement des entreprises. Ces savoirs et savoir-faire sont ensuite mis en œuvre par les étudiants, dans le cadre de leur Projet de Création d’Entreprise.

**Négociation**

*Professeur responsable : Christian Simon*

La négociation occupe une part importante dans la vie des organisations, et ce, quels que soient les métiers de l’entreprise. Conduire une négociation relève d’une méthodologie rigoureuse et complexe. Ce module alterne apports méthodologiques, témoignages de professionnels et des mises en situation de négociation afin de vous donner les fondamentaux de la négociation commerciale.

Durant ce cours, vous apprendrez les techniques qui vous permettront de maîtriser un entretien de négociation dans les fonctions que vous aurez à exercer en entreprise.

**Excel**

*Professeur responsable : Pascal Boissier*

Un enseignement d’EXCEL est destiné à permettre à tout étudiant de maîtriser les techniques de base et avancées fondamentales requises pour toute activité managériale.

De la formule basique aux formules plus complexes en passant par des formules spécifiques, vous manipulerez les nombres dans des tableaux budgétaires, de synthèses et d'analyses.

Vous créerez des statistiques, gérerez des bases de données et analyserez celles-ci grâce aux tableaux croisés dynamiques, vous résoudrez des problèmes à l’aide de la valeur cible et automatiserez vos tableaux.

Ce cours sera dispensé en blended-learning : les techniques seront acquises (à votre rythme) grâce à l'outil de e-learning et des séances de face à face avec un professeur. Ce format vous permettra de poser des questions, de développer les points les plus complexes et d’adopter le bon comportement pour utiliser Excel avec efficience.

**CODDAPS**

*Professeur responsable : Clément Levallois*

CODAPPS va vous apprendre comment créer des applications pour votre téléphone mobile, pour les distribuer sur le Play Store, l’App Store d’Apple ou le Store de Windows phone. Ce cours a deux objectifs :

- vous familiariser avec les applications mobiles et vous faire goûter au code, qui sont aujourd’hui des éléments essentiels d’une offre de produits ou services, et des leviers importants de création de valeur. Que vous vous destiniez à une carrière en marketing, stratégie, RH, finance ou tout autre fonction, vous aurez des fondements solides et la crédibilité qui vous donneront une longueur d’avance et vous permettront de travailler avec des équipes digitales.

- vous rendre capable de créer le prototype d’une application mobile pour votre projet entrepreneurial. Que ce soit en PCE (Projet de Création d’Entreprise) cette année ou à un autre moment, vous aurez sans doute la vision d’une application qui vous rendra célèbre et peut-être riche – ou qui sera simplement belle et utile. Pour la première fois dans une école de commerce, ce cours vous permettra de réaliser ce projet entrepreneurial, par vous-même, en créant votre application et en la distribuant comme n’importe quelle autre application professionnelle.

Ce cours ne demande aucun prérequis en informatique ou autre.

1. Cases in International Business
2. *Professeur responsable : Fred Seidel*

One of the main qualities of an Entrepreneur for the world is to be able to explore the world. This is to say that he/she has the cognitive and personal tools that are necessary to understand foreign cultural, social and economic environments and to live in previously unknown climatic, linguistic and personal conditions. This class aims at confronting students with situations (business cases) which can only be adequately dealt with if one possesses the aforementioned tools. One also needs to develop an exploring mentality that is to say the capacity to cope with incomplete or ambiguous information.  
Students will study (in small teams), 8 different cases covering the major regions of the world. They will have to hand in executive summaries for all cases and prepare for class room discussion. The case studies are proposed and discussed by a team of experienced international instructors. The international scope of this class makes the use of English as unique language in the classroom mandatory.

1. Corporate Social Responsibility
2. *Professeur responsable : Fred Seidel*

"This class on Corporate Social Responsibility is an introduction into the management of CSR through action learning. Students will discover the social, political and economic environment in a given business sector and analyse it terms of impacts of business on society. Students will be exposed to the following learning experiences:  
Firstly students should understand which values and principles they use to evaluate morally questionnable situations. This will be done through an on-line questionnaire.  
We expect our students also to experience team work since the pedagogical approach is mostly based on learning in and from teams. This is a major challenge for our students generally more used to highly individualised learning.  
A third major experience should be that of active learning. By this we understand that students are given precise learning assignments but are free to organise the learning process (with the help of the instructors if needed). A key element in the learning process is the search for information and the adequate processing of the information gathered. A fourth major experience should thus be the use of web based sources of information. Web based information needs, more than information students get from instructors, to be critically assessed. Here students can also experience the difficulties and strength of team work when it comes to get along with sometimes scarce and sometimes contradictory data.  
In terms of learning outcomes students, after having completed the course, shall be able to :

- critically assess arguments in favour of and against CSR :   
- define managerial responsibilities within the broader scope of corporate CSR ;  
- define and assess strategies for the implementation of CSR in a national and international context ;  
- define and assess strategies for the implementation of sustainable development ;  
- define and check responsibilities of main managerial functions with respect to CSR strategies.

As an outcome of this course students shall :  
- be familiar with arguments in favour of and against CSR ;  
- know and understand (apply to business practice) the most common definitions of CSR (and foremost the definition provided by the European Council) ;  
- know and understand main elements of stakeholder theory as a basic component of CSR theory ;  
- know examples of corporate strategies in the field of CSR in, at least, the business sector they studied ;  
- be familiar with the UN Global Compound as a universal framework for corporate CSR strategies and practice ;  
- know about the key issues for corporate sustainability strategies.

* 1. **Langues Etrangères, Sport et Activité Engagement Social et Solidaire (AESS)**

⮚ **Programme Linguistique**

*Responsable : Karen Bruneaud*

* Deux langues étrangères maîtrisées (LV1, LV2) dont obligatoirement l’anglais.
* Possibilité de dispense si niveau C2 du CECR (“bilingue”), uniquement sur demande reçue entre le **06 septembre 2016** et le **14 septembre 2016** au plus tard) validée par un test de niveau dans la langue concernée (détails de la procédure sur demande auprès du Responsable des Enseignements Linguistiques).
* Possibilité de choisir le mandarin comme **deuxième** langue ; possibilité de commencer une nouvelle LVII en débutant (allemand, arabe espagnol, italien, mandarin, russe).
* Possibilité de changer de deuxième langue si le niveau permet de suivre les cours proposés en 1ère Année du Programme Grande Ecole (niveau B2 du CECR).
* Séances de coaching CV et lettre de motivation en anglais par des professionnels des Ressources Humaines + accompagnement / coaching CV “linguistique” (anglais, allemand, espagnol) par les responsables pédagogiques.
* Les étudiants souhaitant débuter ou poursuivre une LV3 pourront le faire en autonomie sur la plateforme d’e-learning Rosetta Stone.
* NiveauxCECR : <http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/Source/Framework_FR.pdf>.

Conditions de validation :

* Si la moyenne générale d’une langue est inférieure à 10/20 à cause d’un niveau faible, d’un travail insuffisant ou **de la dévalidation d’un cours**, l’étudiant passe un rattrapage écrit dans la langue en question, dont le sujet est déterminé par le cours (module) qui l’a fait dévalider. Ce rattrapage se fait dans chaque langue non validée.
* Si la moyenne générale d’une langue est inférieure à 10/20 à cause de **deux cours dévalidés** (ou plus) **dans une même langue**, l’étudiant passe directement devant le jury final de la 1ère Année du PGE pour la ou les langues concernées, sans rattrapage.

Rappel des règles concernant les absences :

* La présence en cours est **obligatoire** ;
* Les travaux en distanciel sont **obligatoires**, qu’il s’agisse de participer à des forums, de visionner lire, et/ou exploiter des documents ;
* Si l’étudiant rate un cours, il n’est pas dispensé du travail qui y était affecté ;
* En cas d’absence pour cas de force majeure, **seuls les justificatifs fournis sous 48h au responsable pédagogique du cours** (voir liste ci-dessous), **à votre professeur** et à Marie-Christine VAISSELLET seront examinés.
* Il appartient à l’étudiant, lorsque c’est nécessaire, de scanner / photographier le document pour le transmettre dans les temps. Aucune exception ne sera faite. En cas de doute, l’original sera demandé.
* Cette procédure ne dispense pas de transmettre les certificats à Mlle Justine LAPILLONNE, surtout dans l’éventualité d’une absence aux autres cours de l’année 1 du Programme Grande Ecole.

*Resp. Pédagogique Espagnol :* Maria SANCHEZ ALFARO [sanchez-alfaro@em-lyon.com](mailto:sanchez-alfaro@em-lyon.com)

*Resp. Pédagogique Anglais :* Karen BRUNEAUD [bruneaud@em-lyon.com](mailto:bruneaud@em-lyon.com)

*Resp. Pédagogique Allemand, Mandarin, Arabe, et autres langues :* Andreas GIRBIG [girbig@em-lyon.com](mailto:girbig@em-lyon.com)

⮚ **Career Services and Corporate Events**

Sans empiéter sur la phase de professionnalisation qui démarre avec la 2ème Année du Programme Grande Ecole, le dispositif « Careers Services »vise à accompagner et à préparer chaque étudiant(e) à l’entreprise et, plus précisément, à une première mission de 6 mois à l’étranger. Il s’agit de rencontres avec des entreprises partenaires d’emlyon business school sous divers formats.

Pour vous tenir informés sur l’ensemble de ces évènements tout au long de votre scolarité, vous disposez de plusieurs canaux selon vos préférences :

* Les rubriques « news » et « agenda » de votre plateforme Carrières « jobteaser », [carrieres.em-lyon.com](http://carrieres.em-lyon.com) (accessible également en lien direct et mode connecté depuis Brightspace). Pour certains évènements de l’agenda, il vous sera demandé de vous inscrire ;
* La page Facebook d’emlyon students career center ;
* La nouvelle plateforme collaborative emlyon.

Exemples :

* **« Corporate Discovery Sessions »** : sessions de présentations par des entreprises entre 12h et 13h30 sur le Campus – information sur ces séances sur les écrans dynamiques de l’Ecole, ou bien dans la rubrique « Careers events Agenda » de jobteaser (carrieres.em-lyon.com / ou accès via Brightspace);
* **Careers Conferences**: diverses conférences sur les thèmes de la construction du projet professionnel et des méthodes de recherche d’emploi (information sur les écrans dynamiques et sur jobteaser) mais également sur des secteurs spécifiques. Exemples : « Getting a job in the financial services » ou bien « Getting a job in the Consulting industry” ;
* **Expert Panels** : table-rondes Métiers organisées 2 fois dans l’année. Témoignages de professionnels, Diplômés emlyon ou non, sur leur parcours et leur métier dans des secteurs spécifiques. Les dates et thèmes pour 2016/2017 sont les suivants :
* **Mercredi 5 Octobre 2016**

*Expert Panel audit/ conseil dans le cadre du Finance Days.*

* **Jeudi 9 Mars 2017**

*Les Thématiques métiers seront confirmés ultérieurement.*

* **Careers Days :**
  + - * **Finance Careers Day**, 5 octobre (audit/conseil et 6octobre (banque/assurance)
      * **Jobs to change the world** : 20 octobre en collaboration avec l’association NOISE emlyon (métiers de l’économie sociale, solidaire et collaborative)
      * **Vocation Days**: du 14 au 17 novembre 2016 (tables rondes et mocks interviews, par thématiques métier) - Lundi 14/11 : Conseil | Mardi 15/11 : Marketing | Mercredi 16/11 : Corporate Finance le Jeudi 17/11 : Business Development
      * **emlyon Careers Forum** : Du 16 au 18 janvier 2017 – 120 entreprises viennent recruter sur le Campus pendant 3 jours
* **Jobteaser :** votre plateforme carrières en ligne sur laquelle vous disposez d’une sélection d’informations et de ressources carrières pour vous permettre de construire progressivement votre projet et de vous préparer à votre recherche de stage ou d’emploi. Cette page –dans les sections « Conseils » et « Ressources » vous orientent également vers des bases / outils Carrières spécialisés proposés par le portail du Learning Hub emlyon à partir desquels vous pourrez télécharger gratuitement des guides grâce aux partenariats emlyon. Exemples d’outils à découvrir dès votre arrivée sur le Campus : WETFEET, CAREER GUIDE by VAULT, GOING GLOBAL.
* **Sites références externes :** dès votre arrivée sur le Campus, n’oubliez pas non plus de créer votre compte sur les ressources incontournables que sont les sites jobteaser.com et iagora.com (base de stages hors de France – s’identifier avec votre adresse emlyon).

**Accompagnement vers l’entreprise :**   
**Présence obligatoire** aux conférences et ateliers animés par des entreprises tout au long de l’année prévues dans l’emploi du temps de la 1ère Année du Programme Grande Ecole.

⮚ **Sport, Compétition et Activités Corporelles d’Expression (ACE)**

*Responsable : Mickael Romezy*

**Philosophie et contribution pédagogique du programme**

L’utilisation aussi bien que la gestion que l’on fait de son corps est un des éléments essentiels de réussite dans la vie et les futurs entrepreneurs se doivent de développer un esprit sain dans un corps sain : Anima sana in corpore sano.  
Le programme SPORT et ACE vise à permettre à chaque étudiant de découvrir ses facultés corporelles et mentales, de les comprendre, de les utiliser et de les domestiquer.   
Ce programme s’inscrit dans une volonté plus large d’emlyon business schoolde mettre le Sport et les Activités Corporelles d’Expression au service du développement personnel de l’individu,  afin que les futurs professionnels sachent intégrer cette dimension tout au long de leur vie, aussi bien pour la gestion de leur carrière que pour leur bien-être personnel.

**Inscription**  
Les étudiants de première année du Programme Grande Ecole auront l’obligation de choisir une activité dans le programme Sport et ACE.  
Les étudiants ont 2 séances pour décider s’ils souhaitent changer d’activité et, à l’issu des deux premières séances, leur inscription sera définitivement confirmée pour toute l’année académique. Les changements ne seront accordés que pour raisons médicales. Ils peuvent donc pendant les 2 premières semaines se rendre à autant de cours qu’ils le souhaitent afin de valider leur choix.

Un choix possible de remplacement du sport par l’engagement social et solidaire dans le cadre d’une participation aux grands projets uniquement est possible.  
L’inscription sera faite sur l’inscription en ligne du programme sport avec plusieurs choix possible :

* Uniquement une activité sportive
* Une activité sportive ET l’engagement social et solidaire (petit projet)
* Uniquement l’engagement social et solidaire (grand projet)

**Attention**  
Lors de l’inscription en sport, ceux qui souhaiteraient ne faire que l’engagement social et solidaire grand projet, en cas de refus aux entretiens, ne seront plus prioritaires sur le choix des sports (ils devront se positionner sur les places vacantes). Ceux qui souhaiteraient faire sport ET engagement social et solidaire, devront cocher 2 cases sur l’inscription en ligne.

**Sport de compétition**   
Il est ouvert à tous les étudiants du programme Grande Ecole avec l’obligation de s’impliquer dans la dynamique d’équipe en faisant preuve d’assiduité dans la présence aux entraînements et aux match (obligatoire une fois l’inscription dans l’équipe faite).  
Le calendrier régulier suppose de participer à un entraînement par semaine (lundi, mardi ou mercredi soir après 18h), à un match par semaine dans le championnat FNSU (jeudi après-midi) ainsi qu’aux rencontres de Coupe de France des Ecoles Supérieures de Commerce.  
Les qualités que visent à développer ce module sont l’esprit d’équipe, le dépassement de soi-même, la puissance et l’endurance physique. Les objectifs sont les résultats de l’équipe aussi bien en Championnat qu’en Coupe de France des Ecoles Supérieures de Commerce. L’évaluation se fait sur l’assiduité, l’implication, la contribution aux résultats et à l’esprit de l’équipe.

**Sport loisir**Il vise à permettre une pratique ludique et conviviale à l’occasion de séances d’une heure et demie le lundi, mardi, mercredi ou jeudi.L’apport pédagogique est constitué par le développement de l’esprit d’équipe et par l’entretien de la curiosité dans l’apprentissage ludique du sport.Les objectifs sont centrés sur la santé, le jeu et la découverte des bienfaits du sport. Les activités pratiquées seront encadrées par un professeur diplômé dans le cadre des objectifs précités. L’évaluation se fait sur la contribution au groupe, l’implication personnelle et le dynamisme de l’étudiant.

**Activités corporelles d’expression**   
L’enrichissement pédagogique se fait au travers de la capacité personnelle à développer une activité corporelle ayant recours aussi bien au physique qu’au mental.   
Les objectifs sont la recherche de l’équilibre corps/esprit au travers de l’apprentissage de techniques ou de pratiques éprouvées. L’évaluation se fait sur l’assiduité, l’engagement personnel et dans certains cas sur la contribution aux résultats et à l’esprit du groupe.

**Evaluation**La note sera basée comme suit :  
Sur 12 points :  
 - Le comportement et l’investissement personnel dans l’activité   
 - La contribution au groupe, l’esprit d’équipe et la prise d’initiatives  
 - Les progrès réalisés dans l’année   
 - L’engagement physique, l’habileté technique, l’émotion

Sur 8 points :

* Niveau de pratique

**Absences**  
Chaque absence, afin d’être excusée, devra donner lieu à la remise en main propre d’un certificat médical à l’Unité Sport (bureau 1129) dans la semaine suivant l’absence.  
Deux absences injustifiées par activité seront autorisées dans l’année sur la totalité des séances dispensées. Toute absence supplémentaire entrainera la perte de 2 points sur la note finale.  
De même, les retards répétés pourront entraîner jusqu’à 3 points en moins. La présence au bilan de fin d’année est obligatoire.

**En cas de blessure ne nécessitant pas une immobilisation**, un certificat médical ne dispense en aucun cas du cours. Il existe des alternatives à la pratique sportive ; l’étudiant se verra alors confier des tâches de management (arbitrage, organisation, coaching,...) sur lesquelles il pourra être évalué.

**En cas de blessure ou de maladie donnant lieu à une indisponibilité prolongée**, l’étudiant devra produire un certificat d’inaptitude au sport et prendre rendez-vous avec l’Unité Sport pour envisager une autre activité compatible avec son incapacité physique.

**Validation du programme sport et prise en compte dans les échanges académiques**Le programme Sport est une des obligations pour la validation de la première année du Programme Grande Ecole. Les étudiants doivent obtenir une note minimum de 10/20 pour valider le programme.

Une note comprise entre 6 et 9 donnera la possibilité de passer un rattrapage écrit rapide afin de valider le programme fin juillet avec une note plafonnée à 10/20, sans incidence sur les bourses. Une note inférieure à 6 donnera lieu à un rattrapage écrit beaucoup plus conséquent afin de valider le programme fin septembre, avec une incidence possible sur les inscriptions boursières et un retard ou un blocage des versements.

En cas de non validation à l’issue du rattrapage écrit, vous serez admis en 2ème année conditionnelle et vous serez dans l’obligation de vous ré-inscrire au programme sport dès votre retour sur le Campus d’Ecully en janvier afin de valider le module. Ce passage en conditionnel peut induire la perte des bourses et la ré-inscription sera facturée.

Pour tout renseignement, n’hésitez pas à aller sur le site Internet welcome.em-lyon.com ou à contacter :

* **Floriane AMAR, Assistante des Programmes Sport** ([amar@em-lyon.com](mailto:amar@em-lyon.com))
* **Mickaël ROMEZY, Responsable des Programmes Sport** ([romezy@em-lyon.com](mailto:romezy@em-lyon.com)).

Les bureaux de l’Unité Sport sont situés au RDC dans le bâtiment A, bureau 1127.

La vie sportive à emlyon est aussi animée par les associations étudiantes regroupées au sein du pôle Aventure (Bureau des Sports, Ski Club, Raid Hannibal, etc …).   
De nombreuses activités sont proposées par ces associations dans le cadre de l’Ecole et des avantages sont négociés avec des prestataires extérieurs proches d’emlyon pour pratiquer d’autres sports et activités en dehors de l’Ecole. Renseignez-vous auprès de la Corpo ou directement auprès des Associations.

⮚ **Activité Engagement Social et Solidaire (AESS) TUMM**

*Professeur responsable : Christine Di Dominico*

Vous n’avez jamais eu l’occasion de vous engager dans la cité alors osez un Engagement Social et Solidaire dans le programme d’ouverture sociale d’emlyon. Nous vous invitons à venir partager votre expérience dans le programme **Trait d’Union Multicampus Multiquartiers** qui est une cordée de la réussite reposant sur l’établissement **d’un lien social** **entre étudiants, lycéens et élèves des classes préparatoires**. Elle est fondée sur le partage d’expériences, l’entraide et le volontariat.

Depuis 2006, le programme s’organise autour de trois activités : le **tutorat**, la création de **projets culturels** et l’accompagnement à l’**orientation**.

Le tutorat hebdomadaire est réalisé par 150 étudiants tuteurs d’emlyon et de l’Ecole Centrale de Lyon qui accompagnent 400 lycéens et 100 élèves de classes préparatoires. Les étudiants tuteurs encouragent les lycéens à créer des projets culturels dans les domaines de leur choix : sciences, histoire, théâtre, danse… afin de stimuler la confiance en soi, la capacité d’initiative, le goût de l’effort et l’ouverture culturelle.  
L’association d’étudiants **Astuce Lycéens** est associée à emlyon dans cette action dans les trois activités et fédère les étudiants qui y participent (Rejoignez-nous sur Facebook : ASTUCE- Lycéens).

**Obtention des certificats de bénévolat et d’entrepreneuriat social**

Les étudiants qui participent à ce programme  pourront obtenir un « Certificat de bénévolat pour tutorat hebdomadaire » (en cas de tutorat hebdomadaire seul) ou un « Certificat de bénévolat pour tutorat hebdomadaire et gestion de projet » (en cas de tutorat hebdomadaire et gestion /organisation d’un projet culturel).

La participation à ce programme peut se faire en complément d’une activité sportive ou en substitut il suffira de  préciser lors de votre inscription.

Par ailleurs, cet engagement  vous donnera des points de bonus pour les échanges internationaux.

**Exemples de projets 2015-2016** :

### Novembre  2015 : Game of Trhône / Tournoi sportif en partenariat avec Sport dans la Ville

* Décembre 2015 : Musée d’art contemporain – Lyon cité internationale - Exposition biennale d’art contemporain sur le thème de « la vie moderne »
* 11 Février 2016 « les challenges du Management » finale du jeu concours pour les lycéens de STMG
* 5 mars 2016  La soirée de l’orientation
* Projet culturel  Annecy  30 avril 2016, « Annecy fait son cinéma » lycée Jacques Brel
* Projet culturel  Montpellier  30 avril 2016, «  Montpell’hier à aujourd’hui »
* Projet  Paris 30 avril 2016, « Paris, une ville d’art et de culture »
* La soirée des talents le vendredi 13 mai 2016 sur le thème de la Grèce Antique

Pour donner **une démarche professionnelle à votre engagement et vous permettre d’apprendre autrement, c'est-à-dire par une mise en situation**, vous bénéficierez d’une formation des tuteurs notamment au **coaching,** à la création et à **la gestion de projet**, au **management d’équipe** et des débriefings trimestriels sur les différentes activités du programme. Un cabinet de conseil et de nombreux anciens diplômés d’emlyon vous  accompagneront dans ce programme.

Votre engagement dans ce programme vous permettra de développer votre aptitude au coaching, la capacité à gérer les difficultés, la créativité liée à l’initiative et la sociabilité, la responsabilité, la capacité à travailler en mode projet de façon professionnelle.

Contact pour l’activité d’’Engagement Social et Solidaire : Audrey Raphael [traitdunion@em-lyon.com](mailto:traitdunion@em-lyon.com)

## 1.5. Mission en entreprise à l'étranger (6 mois)

*Responsable : Fabienne Autier*

A l’issue de la 1ère Année du Programme Grande Ecole, vous devez réaliser de juin/juillet à décembre une **mission de 6 mois** (minimum de 24 semaines consécutives) dans une entreprise ou un organisme à l’étranger. Les objectifs poursuivis à travers la mission à l’étranger sont multiples, et tout en représentant un point culminant de votre 1ère Année du Programme Grande Ecole, elle vous permet de jeter les premières bases pour la suite de votre formation en 2ème Année du Programme Grande Ecole.

Cette mission est conçue pour vous donner l’occasion de :

* Bénéficier d’une première expérience globale de l’entreprise ;
* Vivre l’international et l’interculturel au quotidien ;
* Sortir de votre cadre habituel et confortable ;
* Prendre du recul sur vos modes de fonctionnement ;
* Faire émerger quelques idées et premières pistes sur le projet personnel et professionnel à construire en 2ème Année du Programme Grande Ecole.

emlyon business school a mis en place un accompagnement pédagogique spécifique **avant**, **pendant** et **après** la mission de la 1ère Année du Programme Grande Ecole :

* Amphis d’accompagnement avant le stage ;
* Plateforme spécifique pour les échanges pendant le stage entre les étudiants et le responsable du projet « Mission de la 1ère Année du Programme Grande Ecole » ;
* Blogs *personnels* des étudiants ;
* Rapports d’apprentissage et d’autoréflexion des étudiants ;
* Ateliers d’échange dès le retour de stage ;
* Grande Exposition de la Mission de la 1ère Année du Programme Grande Ecole en janvier ;
* Présentation d’un projet de recherche / concours retour d’expérience devant des professionnels et entreprises partenaires en janvier.

Accompagnement pour la recherche de votre stage :

* Conférences CV et lettre de motivation ;
* Une interlocutrice exclusive pour les stages ;
* Transmission d’offres de stage ;
* Suivi personnalisé et conseils individuels ;
* Premiers contacts avec des entreprises lors des *Career Days* ;
* Réseau **emlyon Forever** : accès aux listes des alumni ;
* Accès à la liste des « ex- 1ère Année du Programme Grande Ecole » de retour de stage ;
* Ateliers spécifiques « questions – réponses », assurances à l’étranger, bourses … ;
* Echange avec les étudiants internationaux.

**Autres points importants :**

* emlyon business school transmet certes des offres de stage, mais l’objectif principal est la **recherche autonome** de chaque étudiant/étudiante ;
* **Attention :** **la bourse de la région EXPLORA’SUP ne pourra pas être accordée si les obligations pédagogiques de la 1ère Année du Programme Grande Ecole ne sont pas validées !**
* Les étudiants d’origine non-française, et dont la résidence habituelle est à l’étranger, doivent réaliser une mission qui respecte les mêmes objectifs et contraintes. Contrairement aux étudiants français ou à ceux qui résident ici, ils auront la possibilité de réaliser leur mission en France. **Ils ne pourront pas réaliser leur mission dans leur pays d’origine ;**

Il n’est pas recommandé de chercher une mission qui sera focalisée sur l’application de techniques de management spécifiques ou pointues. Il ne s’agit pas d’un stage de professionnalisation (p.ex. d’audit), mais d’une première ouverture à l’entreprise. Les stages professionnalisant seront à rechercher avant tout dans le cadre de vos études en 2ème Année du Programme Grande Ecole ;

Il est bien demandé aux étudiants de prendre en compte ce besoin de dépaysement dans la recherche de leur mission à l’étranger.

Certains « pays à risque » demandent une autorisation spécifique de la Direction et de vos parents.

**Evaluation de l’ensemble de la Mission de la 1ère Année du Programme Grande Ecole :**

* Evaluation positive par l’entreprise  et **durée de stage validée par la direction de la 1ère Année du Programme Grande Ecole (24 semaines minimum) ;**
* Evaluation par l’école : Présence/participation aux journées de retour d’expérience + travaux à rendre. **Une note inférieure à 10/20 dans la partie « évaluation de stage de l’entreprise » ne peut pas être tolérée. Dans ce cas, la mission est dévalidée, même si les autres travaux ont été rendus et validés.**

**2. Evaluation des enseignements de la 1ère Année du Programme Grande Ecole et validation du programme**

**2.1. Règles générales de validation**

La 1ère Année du Programme Grande Ecole valide un total de **60 ECTS**.

**Votre 1ère Année du Programme Grande Ecole est définitivement acquise si :**

**- vous avez obtenu une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20 sans note ≤ à 7/20 ;**

**- vous avez validé le sport ou TUMM ;**

**- vous avez validé les langues ;**

**- vous avez validé la mission en entreprise à l’étranger.**

**La compensation entre les notes n’est possible que si les notes obtenues dans chaque cours sont supérieures ou égales à 8/20.**

⮚ Chaque élément du programme de la 1ère Année du Programme Grande Ecole donne lieu à une évaluation. Les objectifs propres à chaque module vous sont communiqués dans les syllabus disponibles sur Brightspace et rappelés par le professeur au démarrage du module.

⮚ Chaque cours doit être validé par une moyenne attribuée au cours de l’année.

⮚ Seuls les cours délivrant des ECTS sont pris en compte dans le calcul de la moyenne générale de l’année.

⮚ Les modules ne délivrant pas d’ECTS doivent obligatoirement être validés avec une note supérieure ou égale à 10/20.

⮚ Une note égale ou supérieure à 10/20 est définitivement acquise et ne pourra jamais donner lieu à un rattrapage dans le but d’améliorer son premier résultat.

⮚ Les notes : la moyenne obtenue aux cours et rattrapages, apparait sur le transcript de l’étudiant.

⮚ En cas de note inférieure ou égale à 7/20 pour les cours à ECTS, vous serez automatiquement inscrits à un rattrapage. La nouvelle note obtenue lors du rattrapage remplacera la première note, qu’elle soit supérieure ou inférieure à celle-ci.

⮚ Aucun rattrapage spécifique ne sera organisé en dehors des rattrapages prévus par le programme.

⮚ Toute absence justifiée à un examen entrainera l’inscription d’office au rattrapage.

⮚ Toute absence à un rattrapage entraînera la note 0/20.

⮚ Un seul rattrapage est organisé pour chaque cours.

Pour les évaluations portant sur des contrôles individuels : des séances de contrôle de rattrapage sont organisées au cours de l’année.

Pour les évaluations portant sur des travaux de groupe : des consignes précises quant au travail individuel ou collectif à refaire seront fournies par le professeur concerné (en ce qui concerne le PCE, ce travail de rattrapage sera nécessairement réalisé pendant la période de mission à l’étranger et avant le début de la 2ème Année du Programme Grande Ecole).

⮚ **Toute note de rattrapage est plafonnée à 10/20.**

⮚ L’obtention d’une note après rattrapage inférieure à 8/20 à un module entraînera d’office un passage conditionnel en 2ème Année du Programme Grande Ecole même si la moyenne générale annuelle est supérieure ou égale à 10/20. Le jury final de la 1ère Année du Programme Grande Ecole fixera les conditions de rattrapage selon les notes obtenues (cours à nouveau à suivre avec refacturation, contrôle seul à passer, rattrapage écrit pendant la mission de la 1ère Année du Programme Grande Ecole …).

**2.2. Tableau des ECTS**

La 1ère Année du Programme Grande Ecole valide un total de 60 ECTS.

⮚ **Liste des cours délivrant des ECTS**

|  |  |
| --- | --- |
| **1ère Année du Programme Grande Ecole 2016/2017** | **ECTS** |
| RECAPSS | 10 |
| Projet Création Entreprise | 10 |
| Microcrédit – intégré dans PCE | 2,5 |
| Excel | 2,5 |
| CODAPPS | 2,5 |
| Comptabilité Financière | 2,5 |
| Economie – filières S/E/T/L | 5 |
| Statistics – in English | 2,5 |
| Marketing | 5 |
| Corporate Social Responsibility – in English | 2,5 |
| Négociation | 2,5 |
| Gestion Financière | 2,5 |
| Calcul des Coûts | 2,5 |
| Droit des Affaires | 2,5 |
| Cases in International Business- in English | 2,5 |
| Mission de la 1ère Année du Programme Grande Ecole | 2,5 |

⮚ **Liste des cours ne délivrant pas d’ECTS mais obligatoires pour la validation de la 1ère Année du Programme Grande Ecole**

|  |  |
| --- | --- |
| **1ère Année du Programme Grande Ecole 2016/2017** | **ECTS** |
| Langue | 0 |
| Sport, compétition, activités corporelles d’expression (ACE) | 0 |
| Ou  Activité Engagement social et solidaire (AESS) - TUMM | 0 |

**2.3. Jurys de la 1ère Année du Programme Grande Ecole**

**2.3.1. Le jury intermédiaire de la 1ère Année du Programme Grande Ecole**

Le jury intermédiaire de la 1ère Année du Programme Grande Ecole se tient après la Winter Session en mars et examine le cas des étudiants qui ont des résultats insuffisants, inférieurs ou égaux à 7/20 dans une ou plusieurs matières. Il ne s’agit pas de prendre une décision par rapport au cursus académique des étudiants en difficulté, mais le jury les alertera par écrit des risques de redoublement, d’exclusion ou de passage conditionnel en cas de persistance des échecs.

Le Conseil des Etudiants pourra être amené à surveiller ces étudiants en situation difficile.

Le jury intermédiaire de la 1ère Année du Programme Grande Ecole traite également les cas et demandes spécifiques dont les demandes d’indulgence pour la mission à l’étranger des années antérieures.

**2.3.2. Le jury final de la 1ère Année du Programme Grande Ecole**

Le jury final de la 1ère Année du Programme Grande Ecole étudie en juillet la totalité des résultats, de l’ensemble des étudiants, disponibles à la date du jury sans l’évaluation de la mission à l’étranger de la 1ère Année du Programme Grande Ecole.

Ce jury est habilité à prononcer les décisions suivantes :

* Passage en 2ème Année du Programme Grande Ecole ;
* Exclusion définitive
* Redoublement intégral de la 1ère Année du Programme Grande Ecole avec annulation du départ en mission à l’étranger et refacturation intégrale de l’année si l’étudiant a validé moins de 50 ECTS sur les 60 requis ;
* Redoublement partiel de la 1ère Année du Programme Grande Ecole avec refacturation partielle de l’année si l’étudiant a validé entre 50 et 60 ECTS. La mission de la 1ère Année du Programme Grande Ecole pourra être effectuée entre juillet et décembre ;
* Passage conditionnel en 2ème Année du Programme Grande Ecole si la moyenne générale est supérieure ou égale à 10/20 mais avec des notes de rattrapage inférieures à 8/20. Obligations :
* de faire certains rattrapages pendant la mission de la 1ère Année du Programme Grande Ecole ;
* de passer le ou les contrôles des cours concernés dès le retour sur le campus en janvier (N+1). Un seul rattrapage par cours est accordé. En cas de note inférieure à 10, vous serez d’office convoqué à un jury intermédiaire La 1ère Année du Programme Grande Ecole.
* de suivre à nouveau intégralement un ou plusieurs cours non validés en 1ère Année du Programme Grande Ecole. Un cours de management sera facturé 600€, un cours de langue 300€, et un module de sport 300€. Les fonds seront reversés à un fond d’aide aux étudiants ayant des problèmes financiers durant leurs études.

🢂 aucune des opportunités de la 2ème Année du Programme Grande Ecole ne sera accessible aux étudiants concernés par le passage conditionnel.

🢂 en cas d’une nouvelle dévalidation d’une ou de plusieurs obligations de la 1ère Année du Programme Grande Ecole, votre cas sera à nouveau soumis à un jury qui pourra prendre une décision pouvant aller d’une suspension des études en 2ème Année du Programme Grande Ecole à une exclusion définitive de emlyon business school.

**2.3.3 Le jury disciplinaire**

Le jury disciplinaire est composé des membres titulaires du jury pédagogique siégeant sur convocation du Directeur Général d’emlyon business school. Les décisions prises peuvent aller du *simple avertissement* à *l'exclusion définitive.* Ce jury peut être convoqué à tout moment à la demande de la direction d’emlyon business school.

La date de cette convocation doit être fixée pas moins de deux semaines après le jour où le Directeur Général d’emlyon business school reçoit l'étudiant ou les étudiants concernés pour l'informer ou les informer de sa décision de porter les faits devant un jury disciplinaire.

Avant la réunion du jury, c'est la responsabilité du Directeur Général - ou de son représentant légal - d'instruire le dossier et de réunir tous les faits et témoignages pertinents.

L’étudiant sera auditionné afin de connaître sa version des faits.

Le Conseil des étudiants a la responsabilité d'assurer la défense de l'étudiant. Il a donc accès à tous les éléments du dossier, qu'il peut compléter comme il le juge utile, et il pourra rencontrer toutes les personnes concernées.

**2.4. Liste des interdits en 2ème Année du Programme Grande Ecole en cas de non validation de la 1ère Année du Programme Grande Ecole**

En cas de non validation de la totalité des obligations académiques de la 1ère Année du Programme Grande Ecole et/ou de la mission à l’étranger, les étudiants ne pourront pas profiter des opportunités qui sont proposées à partir de la 2ème année à emlyon business school.   
La validation des rattrapages et des cours de la 1ère Année du Programme Grande Ecole, devant à nouveau être suivis, sera prioritaire sur tout autre cours ou examen du programme de la 2ème Année du Programme Grande Ecole. Les étudiants seront inscrits d’office à ces cours ou examens et ne pourront donc pas suivre le parcours habituel du programme de 2ème Année du Programme Grande Ecole, ceci jusqu’à la validation définitive de toutes leurs obligations académiques de la première année.  
En cas de non-respect des délais pour les rattrapages ou de non présentation en cours ou aux examens, la situation des étudiants concernés sera soumise à un Jury Disciplinaire qui pourra décider une exclusion temporaire ou définitive d’emlyon business school.

**Liste des Interdits lors d’un passage conditionnel en 2ème Année du Programme Grande Ecole**

* Postuler pour les échanges académiques internationaux TE/SE
* Postuler pour un des doubles diplômes avec les universités étrangères partenaires
* Postuler pour le semestre de cours sur le campus Asie à Shanghai
* Postuler pour le double diplôme avec l’IEP Lyon
* Postuler pour le double diplôme avec IDEA
* Postuler pour le double diplôme avec l’ECL, Ecole Centrale de Lyon
* Postuler pour le double diplôme avec l’ENSM-SE, Ecole des Mines de St Etienne
* Postuler pour le double diplôme avec l’IAE de l’Université Lyon 3
* Postuler pour une troisième année à ECL, Ecole Centrale de Lyon
* Postuler pour une troisième année à ENSM-SE, Ecole des Mines de St Etienne
* Postuler pour le programme européen EHRM (Ressources Humaines)

# 3. Contenu des années suivantes dans le Programme Grande Ecole

L’objectif de la 2ème Année du Programme Grande Ecole est la **construction de votre projet professionnel et personnel**.

Pour cela, vous devrez définir, valider et  bâtir votre projet en développant les compétences requises pour sa mise en œuvre.

**L’individualisation des parcours** à partir de la 2ème Année du Programme Grande Ecole vous donnera l’opportunité d’y parvenir en vous permettant :

* D’agencer de façon ad hoc périodes de cours, périodes en entreprises, périodes à l’international ;
* Des allers et retours entre l’académique et l’entreprise;
  + De choisir vos cours dans une offre de plus de 200 électifs, de 15 Parcours Fléchés Initiaux (PFI) et de 29 Parcours Fléchés Avancés (PFA) ;
  + De décider de la planification des stages à réaliser, leur durée et leur nature dans le parcours ;
  + D’opter pour une immersion de votre choix à l’étranger: échange académique, double diplôme, semestre à Shanghai, ou stage (au moins un semestre) ;
  + De vous engager dans des projets personnels (associatifs, culturels, sportifs, concours divers…) ;
  + De participer à un parcours fléché « Start up Junior » pour vous soutenir et vous accompagner dans votre projet de création d’entreprise ;
  + De postuler pour l’un des doubles diplômes avec nos partenaires français : IEP Lyon, Faculté de Droit Lyon II, Ecole Centrale de Lyon ; Ecole Nationale Supérieure des Mines de Saint-Etienne;
  + De postuler pour un échange à l’Ecole Centrale de Lyon, l’Ecole Nationale Supérieure des Mines de Saint-Etienne, ou dans le cadre du Programme European Human Resource Management …

**« Career Services »** est un dispositif global et unique qui, avec des méthodes adaptées par type de profils, vous accompagnera en complément de vos études :

* Dans la préparation et la réalisation de votre insertion  professionnelle ;
* Dans votre recherche de stages durant tout votre parcours d’apprentissage ;
* Dans votre recherche d’emploi.

Tout au long de votre parcours, des outils on-line d’information et d’auto-évaluation, desateliers d’accompagnement, des contacts organisés avec les entreprises vous suivront dans la définition et la validation de votre projet professionnel.

**L’obtention de votre diplôme du Programme Grande Ecole est soumise à la validation des obligations suivantes :**

**3 conditions académiques :**

* Cours de Management : 105 ECTS à valider dont 25 ECTS pour des cours fondamentaux, un séminaire transversal de 5 ECTS, un cours obligatoire en humanités de 5 ECTS et 70 ECTS pour des cours électifs ;
* Programme linguistique obligatoire portant sur deux langues ;
* Projet de fin d’études (PFE) 15 ECTS.

**3 conditions « expérientielles » :**

* 12 mois d’expérience professionnalisante ;
* 1 semestre d’immersion internationale à l’étranger ;
* Projet Personnel Professionnel (PPP) et un Atelier Carrières

La validation de votre 1ère Année est un pré-requis indispensable à la validation de votre Programme Grande Ecole et à votre présentation au jury d’attribution du diplôme.

**4. Comportement pédagogique à emlyon business school**

**4.1. Présence en cours**

emlyon met en place un contrat pédagogique avec les étudiants. Il est de votre responsabilité d’être présent en salle de cours.

* La présence régulière est formatrice, et permet de construire des connaissances autrement que par la lecture.
* Elle permet d’accéder de façon plus vivante à certains raisonnements et certains concepts.
* Elle est indispensable pour comprendre les exigences et le contrat d’évaluation.

Chaque professeur décide des modalités de présence et d’absence en cours et les précise dans le syllabus, consultable sur la plateforme pédagogique.

Quelles que soient les conditions spécifiques à chaque cours, la présence est obligatoire à la première séance. En cas d’absence, l’étudiant dévalide automatiquement le cours.

* **La présence est obligatoire au cours PCE.**
* **Chaque professeur fixe les modalités de présence spécifiques à son cours : aucune absence tolérée, 1 seule absence tolérée, dévalidation du cours en cas d’absence … Ces modalités sont précisées sur le syllabus du cours** ;
* Chaque professeur est libre de contrôler les présences des étudiants de la façon dont il le souhaite;
* En cas d’absence pour raisons médicales ou autres raisons graves, vous devez informer le professeur et le programme et **faire parvenir votre justificatif d’absence à Justine Lapillonne** (bureau 1155, [lapillonne@em-lyon.com](mailto:lapillonne@em-lyon.com)) sous 48h. Tout support de communication est accepté (scan, courrier, email,…) ;
* En cas d’impossibilité de présence à l’épreuve (maladie, événement majeur imprévu,…) les étudiants sont tenus de fournir, dans un délai de 48 h, un justificatif d’absence au Programme (Justine Lapillonne - [lapillonne@em-lyon.com](mailto:cleva@em-lyon.com)). Les déclarations sans justificatif par courrier électronique ne sont pas traitées.
* Il est nécessaire de vérifier pour chaque cours ainsi que pour le Sport/ Expression Corporelle /Engagement social les modalités d’absence spécifiques. Ces modalités sont indiquées dans chaque syllabus sur Brightspace ou communiquées en cours ;
* Si le nombre d’absences tolérées par le professeur est dépassé, vous dévalidez le cours avec 0/20. Vous aurez la possibilité de vous présenter à un rattrapage, **sauf pour les langues, l’Engagement social et le Sport (notes basées sur le Contrôle Continu).**
* **Il est formellement interdit de signer la feuille d’émargement à la place d’un élève absent.**

*- La confiance est la base de toute relation pédagogique. En cas de signature, cette confiance est altérée. Cela nuit à l’ensemble de la communauté.*

*- Cet acte porte préjudice à la personne absente qui devra s’en expliquer devant le professeur afin de savoir si elle est à l’origine d’une telle demande. Si preuve est apportée de l’identité du signataire, celui-ci pourra faire l’objet d’un conseil disciplinaire. Les décisions prises peuvent aller du simple avertissement à l’exclusion définitive.*

## 4.2. Contrôles

Les contrôles à emlyon business school sont des contrôles formels décidés par la Faculté et organisés par le service Student Affairs. Les modalités d’exécution de chaque contrôle sont fixées par le professeur Responsable Pédagogique. Elles figurent sur la page de garde du sujet. Cependant, les règles générales qui suivent, obéissent à une procédure stricte que les étudiants devront respecter scrupuleusement.

Durant le contrôle, le surveillant est le représentant de l’administration. A ce titre, les étudiants se doivent de respecter scrupuleusement les consignes qui leur sont données par ce dernier.

La date, l’heure et le lieu du contrôle sont communiqués sur la plateforme Brightspace. Les modalités de contrôle sous des formes différentes (digitales, à distance…) seront fixées de façon précise au cas par cas.

Les étudiants qui portent un couvre-chef quel qu’il soit devront l’enlever pendant l’épreuve ou se soumettre spontanément à un contrôle permettant de s’assurer de l’absence de tout moyen de communication.

Les étudiants se rendent, quinze minutes avant l’heure fixée, dans la salle affectée où :

* Ils entrent sans leur cours à la main et ils présentent leur carte d’étudiant au surveillant. Ils signent, devant leur nom, la feuille d’émargement. L’accès à la salle sera refusé sans ce justificatif d’identité ;
* Ils se débarrassent, sur le devant de la salle, des effets inutiles à l’épreuve, notamment de tout sac ou cartable et autres vêtements, téléphone portable ;
* Ils ne conservent que ce dont ils ont strictement besoin : stylos, règle, effaceur, calculatrice si elle est autorisée, documents autorisés. L’échange de ces matériels est interdit durant l’épreuve et ferait l’objet d’une inscription dans le procès-verbal du contrôle;
* Si les calculatrices sont autorisées, elles doivent avoir un fonctionnement autonome, elles ne doivent pas disposer de moyens de transmission, ni d’imprimante, ni de moyen de stockage externe. **Attention : Les calculatrices programmables sont en général interdites ;**
* Les trousses ne sont pas admises sur les tables ;
* Seule une bouteille d’eau, en matière plastique, est tolérée dans la salle. Les bouteilles en verre et toute autre boisson ou alimentation sont interdites ;
* Ils prennent place à un endroit matérialisé par une copie ou une étiquette nominative (TOEIC).

Les étudiants qui se rendent dans une salle qui ne leur est pas affectée ne seront pas acceptés par le surveillant.

Au-delà d’une tolérance d’un quart d’heure après le début de l’épreuve, l’accès à la salle sera refusé et les étudiants devront se rendre au Student Affairs (RdC du bâtiment A). Aucun retard ne sera accepté pour le TOEIC ou pour des examens d’un format spécifique qui se déroulent en plusieurs sessions.

Si un examen se déroule en plusieurs sessions, les étudiants doivent se présenter à l’heure de la convocation. Un changement de passage ne sera pas toléré, sauf accord préalable du programme.

Tous les étudiants doivent rester au moins une demi-heure dans la salle avant de remettre leur copie, au-delà de cette durée, toute sortie est définitive.

Le surveillant ferme la salle pendant la distribution des sujets. Les étudiants en retard ne frappent pas à la porte mais attendent que le surveillant leur ouvre une fois les sujets distribués.

Pendant la durée de l’épreuve, il est formellement interdit de s’exprimer, de copier, de communiquer. Toute communication s’effectue par geste à destination du surveillant afin de ne pas perturber l’épreuve.

La possession et, à plus forte raison, l’utilisation d’appareils de communication sont strictement interdites dans la salle de contrôle. Un téléphone portable n’est ni une montre, ni une calculatrice. Il doit être éteint et rangé. De plus, toute sonnerie durant une épreuve est considérée comme une tentative de fraude et entraîne automatiquement une inscription sur le procès-verbal de l’épreuve.

Sauf pour les épreuves de langue, le dictionnaire bilingue, papier, est autorisé, sous réserve de ne comporter aucune annotation manuscrite ou pages supplémentaires ajoutées. L’usage du dictionnaire électronique est interdit.

Le travail de contrôle achevé, les étudiants rendent leur copie et tous les documents imposés au bureau du surveillant, ils signent devant leur nom et sortent sans bruit du côté indiqué par le surveillant.

En cas d’impossibilité de présence à l’épreuve (maladie, événement majeur imprévu,…) les étudiants sont tenus de fournir dans un délai de 8 jours un justificatif d’absence au Programme, Justine Lapillonne, RDC bâtiment A.

Les déclarations sans justificatifs par courrier électronique ne seront pas traitées.

**Toute fraude ou tentative de fraude lors d’un contrôle ou pour toute autre modalité d’évaluation sera sanctionnée par une décision disciplinaire et pédagogique. Un jury disciplinaire pourra être convoqué.**

## 4.3. Plagiat

## En cas de plagiat, le cours est dévalidé d’office avec 0/20 sans possibilité de rattrapage. Un Jury disciplinaire peut être convoqué à la demande du programme. Chaque travail écrit peut être soumis à un logiciel spécifique (URKUND) qui détecte toute similitude avec d’autres documents. En cas de plagiat lors d’un travail de groupe, les sanctions seront appliquées à l’ensemble du groupe.

## Toute forme de plagiat et de fraude entraînera les conséquences suivantes :

* Un courrier RAR constituant un avertissement formel qui sera mentionné dans le dossier pédagogique de l’étudiant ;
* Une convocation en jury disciplinaire à la demande du programme dont la décision pourra aller d’une exclusion temporaire à une exclusion définitive ;
* Une convocation automatique en jury disciplinaire en cas de récidive à emlyon business school ;
* La note de 0/20 pour l’intégralité du cours et tous les membres du groupe.

Il est interdit :

* De copier un auteur (des extraits de son texte, de son article,…) sans utiliser les guillemets et sans citer la source de l’extrait (nom, titre de l’œuvre, etc.) ;
* D’insérer dans votre travail des graphiques, tableaux, etc. sans en mentionner la source ;
* De synthétiser les idées d’un auteur sans indiquer leur provenance ;
* De traduire un texte sans donner comme référence le texte original ;
* D’utiliser le travail d’un autre étudiant ou d’un professeur et de se l’approprier comme sien ;
* D’acquérir un travail sur Internet auprès d’un site de triches.

**5. ANNEXES**

5.1. Vos Interlocuteurs

**Différents interlocuteurs peuvent être sollicités en fonction de vos interrogations.**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Rubrique** | **Nom** | **Bureau** | **Telephone** | **Mail** |
| Chargée de la 1ère Année du Programme Grande Ecole | Justine LAPILLONNE | 1155 Bât A | 04 72 18 29 29 | lapillonne@em-lyon.com |
| Mission à l’international | Isabelle DEVARS | 1155 Bât A | 04 72 18 29 98 | [devars@em-lyon.com](mailto:devars@em-lyon.com) |
|  |  |  |  |
| Orientation professionnelle | Caroline GUERY | 2013 Bât A | 04 72 18 29 84 | [cguery@em-lyon.com](mailto:cguery@em-lyon.com) |
| Attribution des bourses Eiffel et Fondation | Virginie GARCIAS | Student Affair’s  Bât A | 04 72 18 29 34 | [garcias@em-lyon.com](mailto:garcias@em-lyon.com) |
| Attribution des bourses de mobilité Erasmus / Explo’ra sup / Crous | Anna LAGET  Ella HERBAULT | Student Affair’s  Bât A | 04 72 18 29 37  04 78 33 78 40 | [canbel@em-lyon.com](mailto:canbel@em-lyon.com)  [canbel@em-lyon.com](mailto:canbel@em-lyon.com) |
| Attestations, certificats de scolarité, Transcripts, relevés de notes | Lydie MAROLLA | 1153 Bât A | 04 72 18 46 29 | certificateonline@em-lyon.com |
| Droits de scolarité | Caroline FOURNIER | 30C Bât C | 04 78 33 77 72 | [fournier@em-lyon.com](mailto:fournier@em-lyon.com) |
| Infirmière  *du lundi au vendredi (matin ou après-midi)* | Catherine GIRAUD | 1078 Bât A | 04 72 18 46 38 | [c.giraud@em-lyon.com](mailto:c.giraud@em-lyon.com) |
| Psychologue  *Lundi-mardi & jeudi-vendredi* | Marie WALLENHORST | 222A Bât A | 04 72 18 46 26 | [wallenhorst@em-lyon.com](mailto:wallenhorst@em-lyon.com) |
| Responsable de la Scolarité | Diana NIMON | Student Affair’s  Bât A | 04 78 33 29 32 | [nimon@em-lyon.com](mailto:nimon@em-lyon.com) |
| Responsable du Student Affair’s | Véronique IMBERT | Student Affair’s  Bât A | 04 78 33 70 44 | imbert@em-lyon.com |
| Titre de Séjour | Fatou TRAORE | Student Affair’s  Bât A | 04 72 18 46 52 | traore@em-lyon.com |
| Gestion des espaces | Réservation de salles | Student Affair’s  Bât A |  | roombooker@em-lyon.com |
| Inscription administrative | Sécurité sociale, RCVP, Carte étudiante, Assurance mobilité à l’international | Student Affair’s  Bât A |  | iael@em-lyon.com |
| En cas de problème particulier (sur rendez-vous) | Martine CHAPAVAYRE  Responsable des études | 1123 Bât A | 04 78 33 70 81 | chapavayre@em-lyon.com |
| Dominique LE MEUR  Directrice Programme Grande Ecole | 1125 Bât A | 04 78 33 70 31 | [lemeur@em-lyon.com](mailto:lemeur@em-lyon.com) |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Département des Enseignements linguistiques** | | | | |
| Responsable | Karen BRUNEAUD | 1050 Bât A | 04 78 33 77 99 | [bruneaud@em-lyon.com](mailto:bruneaud@em-lyon.com) |
| Responsable Pédagogique Anglais | Karen BRUNEAUD | 1050 Bât A | 04 78 33 77 99 | [bruneaud@em-lyon.com](mailto:bruneaud@em-lyon.com) |
| Responsable Pédagogique Espagnol | Maria SANCHEZ-ALFARO | 1050 Bât A | 04 78 33 70 68 | [sanchez-alfaro@em-lyon.com](mailto:sanchez-alfaro@em-lyon.com) |
| Responsable Pédagogique Allemand et autres langues (Italien, Russe, Arabe, Mandarin, Japonais, FLE - Français Langue Etrangère) | Andreas GIRBIG | 1050 Bât A | 04 78 33 70 84 | [girbig@em-lyon.com](mailto:girbig@em-lyon.com) |
| Secrétariat Enseignements Linguistiques | Marie-Christine VAISSELLET | 1050 Bât A | 04 78 33 70 30 | [vaissellet@em-lyon.com](mailto:vaissellet@em-lyon.com) |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Département des Programmes Sport** | | | | |
| Responsable | Mickaël ROMEZY | 1127 Bât A | 04 78 33 78 70 | [romezy@em-lyon.com](mailto:romezy@em-lyon.com) |
| Assistante | Floriane AMAR | 1127 Bât A | 04 78 33 78 67 | [amar@em-lyon.com](mailto:amar@em-lyon.com) |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Département du Programme d’Engagement Social et Solidaire TUMM** | | | | |
| Responsable | Christine DI DOMENICO |  | 04 78 33 77 28 | [didomenico@em-lyon.com](mailto:didomenico@em-lyon.com) |
| Assistante | Audrey RAPAHEL | 1101 Bât A | 04 72 18 29 42 | [traitdunion@em-lyon.com](mailto:traitdunion@em-lyon.com) |

**Liste des UPR :**

**UPR Marchés et Innovation (M&I)**

**Responsable : Brigitte AURIACOMBE**, bureau n°277, [auriacombe@em-lyon.com](mailto:auriacombe@em-lyon.com)

**Assistante : Florence Thizy**, bureau n°259, [thizy@em-lyon.com](mailto:thizy@em-lyon.com)

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| AURIACOMBE Brigitte | Bâtiment A - 1er étage | auriacombe@em-lyon.com |
| ARNOULD Eric | Bâtiment A - 1er étage | arnould@em-lyon.com |
| CALISTI Bernard | Bâtiment A - 1er étage | calisti@em-lyon.com |
| CHERNY Lynn | Bâtiment A - 1er étage | [cherny@em-lyon.com](mailto:cherny@em-lyon.com) |
| COOPER Teresa | Bâtiment A - 1er étage | cooper@em-lyon.com |
| CRESPIN Florence | Bâtiment A - 1er étage | crespin@em-lyon.com |
| GROSSO Monica | Bâtiment A - 1er étage | grosso@em-lyon.com |
| GUIDANI Françoise | Bâtiment A - 1er étage | guidani@em-lyon.com |
| HEINE Klaus | Campus de Shanghaï | heine@em-lyon.com |
| LEVALLOIS Clément | Bâtiment A - 1er étage | levallois@em-lyon.com |
| LI Hua | Bâtiment A - 1er étage | li@em-lyon.com |
| MARION Gilles (professeur Emérite) | Bâtiment A - 1er étage | marion@em-lyon.com |
| MAYAUX François | Bâtiment A - 1er étage | mayaux@em-lyon.com |
| MILLIER Paul | Bâtiment A - 1er étage | millier@em-lyon.com |
| NEUBERT Gilles | Campus de St. Etienne | gneubert@em-lyon.com |
| PAGANI Margherita | Bâtiment A - 1er étage | pagani@em-lyon.com |
| PARDO Catherine | Bâtiment A - 1er étage | pardo@em-lyon.com |
| PHAN Michel | Campus de Shanghaï | phan@em-lyon.com |
| PORTIER Philippe | Bâtiment A - 1er étage | portier@em-lyon.com |
| REVAT Robert | Bâtiment A - 1er étage | revat@em-lyon.com |
| RIOU Alice | Bâtiment A - 1er étage | riou@em-lyon.com |
| ROKKA Joonas | Bâtiment A - 1er étage | rokka@em-lyon.com |
| SALLE Robert | Bâtiment A - 1er étage | salle@em-lyon.com |
| SAVINIEN Jean | Bâtiment A - 1er étage | savinien@em-lyon.com |
| SCHEID François | Bâtiment A - 1er étage | scheid@em-lyon.com |
| SCHLIERER Hans-Jörg | Bâtiment A - 1er étage | schlierer@em-lyon.com |
| SEIDEL Fred | Bâtiment A - 1er étage | seidel@em-lyon.com |
| SIMON Christian | Bâtiment A - 1er étage | simon@em-lyon.com |
| SITZ Lionel | Bâtiment A - 1er étage | sitz@em-lyon.com |
| VICDAN Handan | Bâtiment A - 1er étage | [vicdan@em-lyon.com](mailto:vicdan@em-lyon.com) |

**UPR Management, Droit et Ressources Humaines (MDRH)**

**Responsable : Tessa MELKONIAN**, bureau n° A233, [melkonian@em-lyon.com](mailto:melkonian@em-lyon.com)

**Assistante : Emmanuelle Ravinet**, bureau n° A230, [ravinet@em-lyon.com](mailto:ravinet@em-lyon.com)

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| AUTIER Fabienne | Bâtiment A - 1er étage | [autier@em-lyon.com](mailto:autier@em-lyon.com) |
| BACHELARD Olivier | Campus de St Etienne | bachelard@em-lyon.com |
| BERNARD Marie-Josée | Bâtiment A - 1er étage | [bernard@em-lyon.com](mailto:bernard@em-lyon.com) |
| BERTHIER Pascale | Bâtiment A - 1er étage | [berthier@em-lyon.com](mailto:berthier@em-lyon.com) |
| BOZIONELOS Nikos | Bâtiment A - 1er étage | bozionelos@em-lyon.com |
| DANY Françoise | Bâtiment A - 1er étage | [dany@em-lyon.com](mailto:dany@em-lyon.com) |
| DRUMMOND ABDALA Virginia | Bâtiment A - 1er étage | [drummond@em-lyon.com](mailto:drummond@em-lyon.com) |
| DUMAS Marion | Bâtiment A - 1er étage | [dumas@em-lyon.com](mailto:dumas@em-lyon.com) |
| FAUST Catou | Bâtiment A - 1er étage | [faust@em-lyon.com](mailto:faust@em-lyon.com) |
| FAY Eric | Bâtiment A - 1er étage | [fay@em-lyon.com](mailto:fay@em-lyon.com) |
| HAAG Christophe | Bâtiment A - 1er étage | [haag@em-lyon.com](mailto:haag@em-lyon.com) |
| JACOB Marie-Rachel | Bâtiment A - 1er étage | [jacob@em-lyon.com](mailto:jacob@em-lyon.com) |
| JACQUART Philippe | Bâtiment A - 1er étage | [jacquart@em-lyon.com](mailto:jacquart@em-lyon.com) |
| MELKONIAN Tessa | Bâtiment A - 1er étage | [melkonian@em-lyon.com](mailto:melkonian@em-lyon.com) |
| NADISIC Thierry | Campus de Paris | [nadisic@em-lyon.com](mailto:nadisic@em-lyon.com) |
| NASR Mohamed Ikram | Bâtiment A - 1er étage | [nasr@em-lyon.com](mailto:nasr@em-lyon.com) |
| ORMANDO Hector | Bâtiment A - 1er étage | [ormando@em-lyon.com](mailto:ormando@em-lyon.com) |
| PEREZTS Mar | Bâtiment A - 1er étage | [perezts@em-lyon.com](mailto:perezts@em-lyon.com) |
| PICQ Thierry | Bâtiment A - 1er étage | [picq@em-lyon.com](mailto:picq@em-lyon.com) |
| POTEL Agathe | Bâtiment A - 1er étage | [potel@em-lyon.com](mailto:potel@em-lyon.com) |
| REBEYROL Vincent | Bâtiment A - 1er étage | [rebeyrol@em-lyon.com](mailto:rebeyrol@em-lyon.com) |
| SCHONBERG Eve | Bâtiment A - 1er étage | [schonberg@em-lyon.com](mailto:schonberg@em-lyon.com) |
| TERCINET Anne | Bâtiment A - 1er étage | [tercinet@em-lyon.com](mailto:tercinet@em-lyon.com) |

**UPR Stratégie et Organisation (S&O)**

**Responsable : Ignasi MARTI LANUZA**, bureau n° 212C, [marti@em-lyon.com](mailto:roux-dufort@em-lyon.com)

**Assistante : Elisabeth GELAS**, bureau n° 282A, [gelas@em-lyon.com](mailto:gelas@em-lyon.com)

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| ARREGLE Jean-Luc | Bâtiment A - 1er étage | arregle@em-lyon.com |
| ATAMER Tugrul | Bâtiment B – 2ème étage | atamer@em-lyon.com |
| BERTHELIER Michel | Bâtiment A - 1er étage | berthelier@em-lyon.com |
| BETTINAZZI Emanuelle | Bâtiment A - 1er étage | bettinazzi@em-lyon.com |
| BIRHANU Addis | Bâtiment A - 1er étage | birhanu@em-lyon.com |
| BOUCHARD Véronique | Bâtiment A - 1er étage | bouchard@em-lyon.com |
| COSTER Michel | Bâtiment A - 1er étage | coster@em-lyon.com |
| COURPASSON David | Bâtiment A - 1er étage | courpasson@em-lyon.com |
| DATTEE Brice | Bâtiment A - 1er étage | dattee@em-lyon.com |
| DAVIDSON Rhoda | Bâtiment A - 1er étage | davidson@em-lyon.com |
| DUBARD BARBOSA Saulo | Bâtiment A - 1er étage | barbosa@em-lyon.com |
| EVANS Daniel | Bâtiment B - EML | evans@em-lyon.com |
| FABBRI Julie | Bâtiment A - 1er étage | fabbri@em-lyon.com |
| FAYOLLE Alain | Bâtiment A - 1er étage | fayolle@em-lyon.com |
| FRIEDEMANN Christian | Bâtiment A - 1er étage | friedemann@em-lyon.com |
| FORGUES Bernard | Bâtiment A - 1er étage | forgues@em-lyon.com |
| GOMEZ Pierre-Yves | Bâtiment A - 1er étage | gomez@em-lyon.com |
| GOUJET Régis | Bâtiment A - 1er étage | goujet@em-lyon.com |
| GUEDRI Zied | Bâtiment A - 1er étage | guedri@em-lyon.com |
| KORNBERGER Martin | Bâtiment A - 1er étage | kornberger@em-lyon.com |
| MARTI LANUZA Ignasi | Bâtiment A - 1er étage | marti@em-lyon.com |
| MONIN Philippe | Bâtiment A - 1er étage | monin@em-lyon.com |
| MOORE Rickie | Bâtiment A - 1er étage | moore@em-lyon.com |
| NUNES Pancho | Bâtiment A - 1er étage | nunes@em-lyon.com |
| RIOT Philippe | Bâtiment A - 1er étage | riot@em-lyon.com |
| SILBERZAHN Philippe | Bâtiment A - 1er étage | silberzahn@em-lyon.com |
| SMITH Celina | Bâtiment A + 1er étage | smith@em-lyon.com |
| SOENEN Guillaume | Bâtiment A - 1er étage | soenen@em-lyon.com |
| STRUBEN Jeroen | Bâtiment A - 1er étage | struben@em-lyon.com |
| VAARA Eero | Bâtiment A - 1er étage | vaara@em-lyon.com |
| VOGLER Eric | Bâtiment A - 1er étage | vogler@em-lyon.com |
| YOUNES Dina | Bâtiment A - 1er étage | younes@em-lyon.com |

**UPR Economie, Finance, Gestion (EFG)**

**Responsable : Pascal LANGEVIN**, bureau n° 1006, [langevin@em-lyon.com](mailto:langevin@em-lyon.com)

**Assistante :** Nicole Cardoso, bureau n° 1014, [cardoso@em-lyon.com](mailto:cardoso@em-lyon.com)

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| ALPEROVYCH Yan | Bâtiment B - 1er étage | alperovych@em-lyon.com |
| ANDRE Eric | Bâtiment B - 1er étage | eandre@em-lyon.com |
| ASSIMAKOPOULOS Dimitri | Bâtiment B - 1er étage | assimakopoulos@em-lyon.com |
| BELZE Loïc | Bâtiment B - 1er étage | belze@em-lyon.com |
| BERTONI Fabio | Bâtiment B - 1er étage | bertoni@em-lyon.com |
| BRIVADY Jean-Pascal | Bâtiment B - 1er étage | jbrivady@em-lyon.com |
| CALCAGNO Riccardo | Bâtiment B - 1er étage | calcagno@em-lyon.com |
| CHAUMONT Christophe | Bâtiment B - 1er étage | chaumont@em-lyon.com |
| CLEMENT Jean-Charles | Bâtiment B - 1er étage | clement@em-lyon.com |
| CORGNET Brice | Bâtiment B - 1er étage | corgnet@em-lyon.com |
| DI DOMENICO Christine | Bâtiment B - 1er étage | didomenico@em-lyon.com |
| GEILER Philipp | Bâtiment B - 1er étage | geiler@em-lyon.com |
| GONG Yeming (Yale) | Bâtiment B - 1er étage | gong@em-lyon.com |
| GROH Alexander | Bâtiment B - 1er étage | groh@em-lyon.com |
| HOTTEGINDRE Géraldine | Bâtiment B - 1er étage | hottegindre@em-lyon.com |
| LANGEVIN Pascal | Bâtiment B - 1er étage | langevin@em-lyon.com |
| LAURENT Bernard | Bâtiment B - 1er étage | laurent@em-lyon.com |
| LE COURTOIS Olivier | Bâtiment B - 1er étage | lecourtois@em-lyon.com |
| LE GRAND François | Bâtiment B - 1er étage | legrand@em-lyon.com |
| LOISON Marie-Claire | Bâtiment B - 1er étage | loison@em-lyon.com |
| LYAGOUBI Myriam | Bâtiment B - 1er étage | lyagoubi@em-lyon.com |
| MAHERAULT Loïc | Bâtiment B - 1er étage | maherault@em-lyon.com |
| MAILLET Bertrand | Bâtiment B - 1er étage | Maillet@em-lyon.com |
| MARILLAT DES MERCIERES Philippe | Bâtiment B - 1er étage | marillat@em-lyon.com |
| MOKHTARI Abdelhassis | Bâtiment B - 1er étage | mokhtari@em-lyon.com |
| PALIARD Rémy | Bâtiment B - 1er étage | paliard@em-lyon.com |
| PERRAY (REDSLOB) Ludivine | Bâtiment B - 1er étage | perray@em-lyon.com |
| QUAS Anita | Bâtiment B - 1er étage | quas@em-lyon.com |
| QUITTARD-PINON François | Bâtiment B - 1er étage | quittardpinon@em-lyon.com |
| REKIK Yacine | Bâtiment B - 1er étage | rekik@em-lyon.com |
| ROUSSET Isabelle | Bâtiment B - 1er étage | rousset@em-lyon.com |
| RUBLE Richard | Bâtiment B - 1er étage | ruble@em-lyon.com |
| SCHLENKER Lee | Bâtiment B - 1er étage | schlenker@em-lyon.com |
| SCHNEIDER Lorenz | Bâtiment B - 1er étage | schneider@em-lyon.com |
| TAVIN Bertrand | Bâtiment B - 1er étage | tavin@em-lyon.com |
| VERSAEVEL Bruno | Bâtiment B - 1er étage | versaevel@em-lyon.com |

emlyon business school se réserve le droit d’apporter toutes modifications

aux informations présentées dans ce manuel.

Copyright emlyon business school

Par accord du CFC

Cession et reproduction interdites